La carriere d'Acquigny

Agrémenter hommes et oiseaux



Normandie

La carrière d'Acquigny est initialement, en 1999, un site de la Société Carrières et Sablières de Louviers. Elle devient ensuite un site Lafarge dès 2002 lorsque l'autorisation est transférée à la Compagnie des Sablières de la Seine. Au lieu-dit « Les Diguets » et « La Noé », la carrière de la commune **d'Acquigny (27)** a connu **un réaménagement total d'une qualité exceptionnelle, à la fois adaptée à la nature mais aussi agréable pour les visiteurs.**

Le réaménagement se focalise autour d'un **grand plan d'eau de 11 ha** ceinturé de berges sinueuses aux **pentes douces et parsemé de secteurs de hauts-fonds favorables à l'implantation d'une végétation étagée.** Au milieu de ce plan d'eau ont été aménagés **2 îlots** à l'aide des matériaux graveleux du site permettant d'attirer les sternes et les mouettes grâce au maintien d'une végétation rase. Au nord du plan d'eau ont été créées une roselière faisant office de **refuge pour les oiseaux, et une frayère inondable** par l'Iton voisin, favorable à la reproduction des brochets.

De nombreuses mares et zones humides ont été réparties autour du plan d'eau pour accueillir la faune locale : des amphibiens et des insectes aquatiques. Une prairie a été aménagée à l'est du plan d'eau à l'aide de la terre végétale du site. Cela a permis aux graines déjà présentes dans le sol de se développer et d'obtenir **des plantes patrimoniales issues du site d'origine.**

De nombreuses plantations d'arbres et de haies ont été réalisées afin de créer un écran entre le plan d'eau et le cheminement piétonnier pour ne pas déranger les espèces d'oiseaux du site. Pour observer ces espèces, **un observatoire ornithologique** a été construit avec une toiture végétale et un panneau explicatif du réaménagement final. Sur 250 mètres, le chemin conduisant à cet observatoire a été aménagé pour le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite. Il a été réalisé avec l'appui du **Comité de coordination des associations des handicapés de Haute-Normandie.** Enfin, un parking pouvant accueillir une dizaine de véhicules a été aménagé. Depuis son réaménagement, **le site fait partie de la ZNIEFF de type II *« La vallée de l'Eure d'Acquigny à Ménilles, la basse vallée de l'Iton ».***

znieff
ZONES NATURELLES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE, FAUNISTIQUE ET FLORISTIQUE

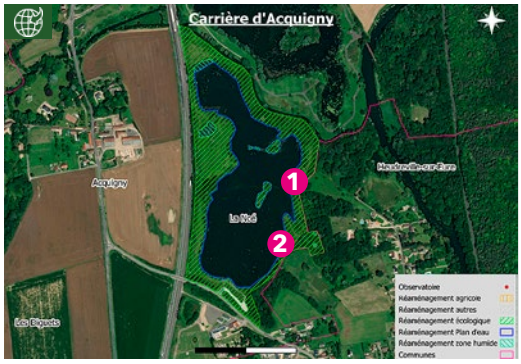
CHIFFRES CLÉS

11 hectares
Superficie du plan d'eau

2 îlots
créés pour accueillir des oiseaux

250 mètres
de chemins aménagés





Carrière d'Acquigny.



L'îlot central a été prévu avec la LPO pour créer un environnement adéquat à l'accueil d'oiseaux comme les mouettes rieuses.



Panneau d'information de l'Amicale des Pêcheurs Acquignyciens.

En 2016, le site a été cédé à la commune, une fois le réaménagement achevé. Depuis, il est géré par l'Amicale des Pêcheurs Acquignyciens et a reçu le nom de plan d'eau de la Noé.